Envoyé en préfecture le 02/07/2026
Reçu en préfecture le 02/07/2026
Publié le
ID : 022-200065571-20260622-2026_06_49-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE de BON REPOS SUR BLAVET (22)

REPUBLIQUE FRANCAISE

Séance du 22 juin 2026

DEPARTEMENT

COTES D'ARMOR

BON REPOS SUR BLAVET

Le vingt-deux juin deux mille vingt-six
A vingt heures

Le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Raoul RIOU, Maire

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	18

Date de la convocation
16/06/2026

Date d'affichage
16/06/2026

Numéro de la Délibération :
2026-06-49

Présents :
Mmes Armelle AMAT, Sylviane AYMÉ, Isabelle JUGÉ, Françoise LE CAM, Sandra LE NOUVEL, Magalie MOY, Cynthia QUÉRO.

M., Blaise BLEUNVEN, Victor LE NAGARD, Sébastien L'HERMITE, Raoul RIOU, Alain TRUBUIL, Ludovic VICENT.

Absents : Pablo ROUILLÉ

Absent(e)s excusé(e)s : Germaine MURZEAU-COBETTO a donné pouvoir à Alain TRUBUIL, Anaïs BIDAULT a donné pouvoir à Isabelle JUGÉ, Antoine STEVENS a donné pouvoir à Raoul RIOU, Cyril LE FUR a donné pouvoir à Victor LE NAGARD, Sylvain BOSCHAT a donné pouvoir à Sébastien L'HERMITE.

A été nommée secrétaire de séance : Magalie MOY

Devis église de Saint-Gelven

M. Ludovic VICENT, adjoint en charge des bâtiments explique que la trappe d'accès aux cloches n'est pas étanche et qu'en cas de pluie, le moteur des cloches n'est pas bien protégé.

De plus, elle est très lourde et que pour accéder au clocher, quand il faut le nettoyer, c'est assez risqué.

L'idée serait de remplacer la plaque actuelle par une plaque en aluminium, plus légère et étanche mais aussi, pour des raisons de sécurité pour ceux qui interviennent sur le clocher, installer une ligne de vie au niveau de l'échelle ainsi que des points d'ancrage le long de la coursive

Un devis a été réalisé auprès de Bodet campanaire. Celui-ci s'élève à 3 397.10 € HT (soit 4 076.52 €).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

- Valide le devis de l'entreprise Bodet campanaire pour la réalisation des travaux énoncés ci-dessous d'un montant de 3 397.10 € HT (soit 4 076.52 €).

Envoyé en préfecture le 02/07/2026
Reçu en préfecture le 02/07/2026
Publié le
ID : 022-200065571-20260622-2026_06_49-DE

Le Maire	La secrétaire de séance
Raoul RIOU	Magalie MOY
	